



## Information sur le fonctionnement des Accueils de Loisirs pour l'été 2020

Les informations de fonctionnement ci-dessous tiennent compte :

- de la réalité actuelle des décisions gouvernementales et des consignes et directives de la DDCS
- de la volonté de Sagardian de ne pas revoir à la baisse la qualité de nos ambitions pédagogiques
- de la volonté de Sagardian de proposer une organisation claire et la moins contraignante possible pour les usagers de l'association.

En tenant compte de la réalité actuelle qui veut que nous devons éviter, pour l'instant, et au maximum, tout contact et regroupement de personnes, nous sommes amenés à prévoir une organisation très différente des années précédentes, organisation dans laquelle, la priorité sanitaire, la santé et la sécurité des enfants donc, a été notre première préoccupation.

Cette préoccupation, ainsi que le respect des directives gouvernementales et ministérielles, impliquent les décisions suivantes :

- **Les enfants pourront être accueillis par groupes de 10 enfants maximum par salles.** Cette limitation a pour but de permettre le respect de la distanciation sociale entre les enfants.
- **Les enfants pourront être présents sur la journée uniquement (pas de demi-journée).** Cette mesure a pour but d'éviter qu'un enfant soit en contact avec d'autres personnes que les autres enfants de son groupe et les personnels d'animation, durant sa présence au Centre.
- **Les enfants prendront leur repas dans la salle qu'ils occuperont durant la journée.** Décision qui permet également d'éviter le contact entre les différents groupes d'enfants.
- **Les repas servis aux enfants seront fournis par les parents (pique-nique froid).** En plus des mesures sanitaires spécifiques à la situation actuelle, il nous faut bien entendu continuer de respecter les mesures habituelles. Ainsi, une distribution de repas dans les salles aurait posé le problème du respect de la chaîne du chaud ou du froid, aurait également augmenté les risques liés à la manutention de ces repas, aurait enfin nécessité un surcroît de main d'œuvre, donc un nombre accru de contacts.

Réservation des présences.

Toujours dans le but d'éviter la multiplication de risques de contacts entre les enfants :

**- Les enfants seront accueillis sur la semaine complète et en journée complète.**

Chaque enfant sera donc dans une salle dédiée avec 9 autres enfants sur une semaine. Cette décision, guidée par la préoccupation de limiter les éventuels contacts, répond également à une préoccupation d'identification rapide des personnes ayant été en contact dans le cas où l'un des membres du groupe serait détecté positif au Covid19 durant l'été.

Afin de gérer les problèmes liés à la limitation du nombre d'enfants que nous pouvons accueillir, il nous a fallu estimer un ordre de priorité dans les besoins des familles. Nous avons décidé de prendre en compte prioritairement les familles déjà membres de Sagardian, dont les enfants ont fréquenté nos activités depuis Septembre dernier, qui ont donc eu un besoin de garde tout le long de l'année scolaire.

- A partir du Mardi 02 Juin, ces familles pourront engager une procédure de réservation en contactant les responsables des accueils de loisirs et jeunes (voir coordonnées ci-dessous).
- A partir du 15 juin, et en fonction des places restantes, les familles domiciliées ou travaillant à Saint Jean de Luz, pourront engager une démarche d'inscription et de réservation (voir coordonnées ci-dessous).
- Du 22 au 26 juin, toutes les autres familles pourront engager une démarche d'inscription et réservation, en fonction des places restantes bien entendu.

## **Contacts**

- Mails des ALSH : [alsh.maternel.sagardian@orange.fr](mailto:alsh.maternel.sagardian@orange.fr)  
[alsh.primaire.sagardian@orange.fr](mailto:alsh.primaire.sagardian@orange.fr)
- Bureau au Pôle Petite Enfance 📞 05.59.54.40.06 ou  
N° Portables habituels : 06.40.75.66.29 (Alsh Maternel)  
06.87.66.23.16 (ALSH Primaire)
- **Un système de permanence téléphonique est mis en place au Pôle Petite Enfance :**  
Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 9h à 18h30.

Conscients de l'exceptionnalité de la situation, nous invitons les familles à s'adresser aux contacts ci-dessus pour toute question sur les autres modalités inhérentes à l'organisation de l'été.

Nous vous remercions de votre compréhension.